# CAEF 2018 - Règlement

Les 6 compétitions CAEF de la Ligue et la rencontre Bretagne / Pays de Loire sont ouvertes à toutes les golfeuses licenciées :

- d'un golf de la Ligue des Pays de Loire,
- cotisant à l'association sportive d'un club,
- à jour de la cotisation CAEF 2018 (montant 35 € pour l'année)

La limite supérieure d'index est 32 pour les nouvelles adhérentes (28 pour rencontre Bretagne/PDL) 4 séries :

•	1ème série	STROKE PLAY	repère BLEU	index 0 à 16,4
•	2ème série	STABLEFORD	repère BLEU	index 16,5 à 19,9
•	3ème série	STABLEFORD	repère ROUGE	index 20,0 à 26,4
•	4ème série	STABLEFORD	repère ROUGE	index 26,5 à 32,4

## Inscription des équipes

Les clubs et les joueuses sont inscrits lors de la réunion du 15 mars 2018 à Cholet. Les inscriptions en cours de saison doivent rester exceptionnelles.

## **Inscriptions aux compétitions**

Il est demandé aux responsables de club d'envoyer au golf qui reçoit la compétition la liste des inscrites, par ordre alphabétique, avec index à jour<sub>(\*)</sub> au plus tard le samedi soir précédent, par mail avec copie aux 3 responsables CAEF

(i.marty@charuau.fr, cmmjeannin@gmail.com, pascale.deremaux@gmail.com)

En cas de forfait, la joueuse doit prévenir impérativement l'une des responsables et le golf.

La liste des départs est publiée sur le site de la FFG.

Le prix du green fee est de 25€, le solde pris en charge par la CAEF.

Voiturette interdite, portable en mode silencieux (GPS smartphone autorisé), caddie toléré dans le respect des règles de golf et l'étiquette .

(\*)Index à jour : par EXTRANET ou sur le site de la FFG via Index Flash

#### **Starter et Commissaire**

Il est demandé aux A.S. des Golfs recevant une manche, de prévoir un starter. Un commissaire de parcours est bienvenu pour veiller au rythme du jeu.

### **Classement Club**

Chaque club représenté lors de la compétition marque 1 point de bonus.

On retient les **5 meilleurs scores du classement** (net strokeplay pour la 1<sup>ère</sup> série et net stableford pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries. La gagnante marque 5 points, la deuxième 4, la troisième 3, la quatrième 2 et la cinquième 1 point.

Le total des points par club est reporté dans un tableau synthétique.

Le club gagnant est celui dont le total est le plus élevé à l'issue des 6 manches.

Pascale DEREMAUX est en charge des résultats. En cas d'erreur, merci de la contacter.

Les résultats seront publiés sur le site de la Ligue en rubrique "Vie Sportive", "Dames", au plus tard le lundi suivant la compétition.

### Classement individuel cumulé

- Classement NET strokeplay, pour la 1ère série
- Classement NET stableford, pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries

### Remise des prix

Elle aura lieu lors de la dernière manche CAEF (Cholet le 20 septembre).

Nous déclarerons le club vainqueur et récompenserons les meilleures joueuses en classement cumulé.

#### **Calendrier 2018**

Date	Golf	Adresse-mail
Jeudi 19 avril	Pornic	pornic@bluegreen.com
Jeudi 24 mai	Sargé	golfdesarge@gmail.com
Jeudi 21 juin	St Jean de Monts	accueil@golfsaintjeandemonts.fr
Jeudi 5 juillet	Carquefou	contact@gardengolf-carquefou.fr
Jeudi 6 sept.	Anjou	contact@anjou-golf.com
Jeudi 20 Sept.	Cholet	golf@csl-cholet.fr

# Rencontre Bretagne / Pays de Loire

Jeudi 11 Octobre   La Freslonnière   contact@golfdelafreslonniere.com
---

 Isabelle MARTY
 - Chantal JEANNIN
 - Pascale DEREMAUX

 06 12 58 78 34
 06 07 83 00 99
 06 60 08 18 95